

REPUBLIQUE TCHEQUE

Mesures de déconfinement

Lignes directrices de la stratégie de déconfinement

Un premier assouplissement du confinement est déjà en cours. Le déconfinement se poursuivra, si la situation le permet, progressivement suivant certains secteurs de l'économie et de l'enseignement.

En date du 10 mai, la mise en œuvre du système de « quarantaine intelligente » dans l'ensemble du pays se poursuivait. Le gouvernement continue à le présenter comme la base de son changement de stratégie dans la lutte contre le Covid-19, en lui permettant de concentrer ses efforts sur les foyers de contamination, plutôt que sur l'ensemble du territoire de manière indiscriminée.

Décrété le 12 mars, puis prolongé deux fois, **l'état d'urgence a été levé le 17 mai**. La fin de l'état d'urgence ne s'est pas traduite par une levée des restrictions en place, qui ont été simplement placées juridiquement sous l'égide du Ministère de la Santé.

Stratégie pour la réouverture des frontières (intérieures et extérieures) de l'UE : coordination pays voisins, contrôles (sanitaires) aux frontières intérieures, réglementation travailleurs frontaliers, réversibilité ?

Le gouvernement tchèque a annoncé **pour le 15 juin un nouvel assouplissement des règles concernant le franchissement des frontières** du pays, suivant une **classification des Etats Membres de l'UE/zone Schengen en trois catégories**, selon le code couleurs des feux de circulation « **vert – orange – rouge** ».

La zone rouge comprend la Suède et le Royaume-Uni, tandis que la **Belgique** est actuellement classée en zone **orange**, de même que FR, NL, IT, ES, PT, et IE.

Concrètement, **rien ne changera quant aux conditions d'accès** au territoire tchèque pour les personnes en provenance des **Etats** classés en zone **orange (présentation d'un test négatif au Covid-19 et restriction à 3 raisons admissibles : professionnelle, formation supérieure ou réunification familiale)**.

Par contre, **un voyageur au départ de la Tchéquie vers un pays en zone orange, à son retour en Tchéquie, ne sera plus soumis à aucune restriction**.

La zone verte comprend tous les autres pays de l'UE ainsi que la Suisse, la Norvège et l'Islande.

Selon cet assouplissement annoncé pour le 15 juin, les **citoyens des pays de l'UE et de l'espace Schengen** (ainsi que les ressortissants d'Etats tiers qui bénéficient du statut de résident de longue durée dans l'un de ces pays) pourront accéder au territoire tchèque aux conditions suivantes :

- S'ils viennent de l'un des **Etats de la « zone verte »** : ils n'auront pas à justifier les raisons de leur voyage, **ni à présenter un test négatif Covid-19** ou à subir une quarantaine ;
- S'ils viennent de l'un des **Etats de la « zone orange » ou de la « zone rouge »** : les restrictions actuelles continueront à s'appliquer (**présentation d'un test négatif au Covid-19**, et restriction à 3 raisons admissibles : professionnelle, formation supérieure ou réunification familiale).

Les citoyens tchèques et les personnes résidant de manière régulière en Tchéquie, pour leur part, seront soumis aux conditions suivantes pour pouvoir revenir en Tchéquie :

- **s'ils reviennent d'un pays classé « vert » ou « orange » : ils ne seront soumis à aucune restriction à leur retour;**
- **s'ils reviennent d'un pays classé « rouge » : ils devront disposer d'un test au Covid-19 négatif pour avoir le droit de séjourner sur le territoire tchèque.**

Par ailleurs, la Tchéquie s'efforçait déjà depuis un certain temps de négocier une réouverture de ses frontières avec ses **pays voisins** et la Hongrie. Ces efforts ont abouti ces derniers jours à des résultats concrets, mais suivant des modalités différentes selon les pays envisagés :

- **Avec la Slovaquie** : réouverture totale de la frontière dès le 4 juin, retour complet à la situation d'avant la pandémie.
- **Avec l'Allemagne et l'Autriche** : maintien de l'obligation du test covid-19, mais suppression des contrôles aux frontières (et par voie de conséquence, réouverture de la plupart des points de passage) ;
- **Avec la Hongrie** : suppression de l'obligation du test covid-19 pour des visites de moins de 48h, mais maintien des contrôles aux frontières ;
- **Pas de changement avec la Pologne** : maintien des contrôles et de la limitation des points de passage mais le Ministre des Affaires Etrangères Petříček a confirmé publiquement que **la Tchéquie est prête à rouvrir la frontière avec la Pologne.**;
- **Projet de suppression de l'obligation de présenter un test négatif au Covid-19 pour une série de pays** connaissant une situation épidémiologique favorable.

Le Ministre des Affaires Etrangères Petricek estime également, considérant la situation sanitaire de ces pays, qu'il devrait être possible de voyager :

- Dès juillet en Bulgarie, Estonie, Lituanie et Lettonie;
- Dès août en Croatie, Slovénie, Malte, Canada, Australie et Japon.
- Pour les pays les plus touchés, tels que la France et la Belgique, il est trop tôt pour se prononcer, indique le Ministre.

Cependant, le gouvernement tchèque est beaucoup plus prudent sur le timing de la réouverture des **frontières extérieures** que pour ce qui concerne les frontières intérieures. Le gouvernement tchèque partage totalement l'approche suivie par la Commission dans sa recommandation du 16 mars, et il s'attend à ce qu'une nouvelle prolongation du régime actuel soit proposée, et acceptée.

Un premier assouplissement ne pourrait être envisagé que pour le **personnel de santé**, comme proposé par la Commission. L'un des enjeux concrets pour la Tchéquie est le personnel de santé en provenance d'Ukraine, mais encore faudrait-il que l'Ukraine autorise

leur sortie... Le gouvernement tchèque est sensible également au cas des **travailleurs saisonniers**, mais il représente un enjeu bien moindre pour le pays. D'autres catégories de personnes pourraient ensuite être envisagées. Il est en toute cas hors de question d'envisager une réouverture des frontières extérieures à des touristes venus de pays tiers pour cet été.

Stratégie spécifique concernant la méthode d'ouverture progressive des secteurs (marchand, non marchand, écoles, transport, loisirs)

Après plusieurs phases de déconfinement antérieures, le gouvernement CZ a décrété les assouplissements suivants pour les jours et semaines à venir :

25 mai

- Commerces (de biens et services) et centres commerciaux sans limite de taille
- Restaurants et cafés en salle, mais les serveurs et clients devront continuer à porter un masque (sauf pour manger), les tables et chaises doivent être désinfectées entre chaque client et du gel désinfectant doit être mis à disposition
- Théâtres et cinémas
- Hôtels et autres hébergements
- Taxis
- Studios de piercing et tatouage
- Jardins zoologiques et botaniques
- Autorisation des mariages sans limite, moyennant le respect d'un protocole hygiénique spécifique
- Autorisation des manifestations culturelles et sportives (une limite de fréquentation devrait encore leur être provisoirement imposée)
- Autorisation des réunions jusqu'à 300 personnes. Une distance de 2M doit cependant être maintenue entre les personnes, et les organisateurs doivent mettre du désinfectant à la disposition des participants.
- Autorisation des visites aux maisons de repos et hôpitaux, avec obligation de porter le masque et de mettre du gel désinfectant à disposition

8 juin

- Nouveau rehaussement de la limite fixée au nombre de participants aux rassemblements, si l'évolution de la situation épidémiologique le permet.

22 juin

- Autorisation prévue des réunions jusqu'à 1000 personnes.

Le Ministre de la culture a fait savoir que les grands événements culturels qui attirent plusieurs milliers de personnes chaque été ne pourront se tenir avant la mi-octobre.